



LE PRÊT PARTICIPATIF EDF

Avec son dispositif de financement, l'agence « une rivière, un territoire » souhaite soutenir le développement économique dans les territoires où le parc hydroélectrique d'EDF est implanté. Cet accompagnement financier s'applique aux projets innovants, créateurs de valeurs et générateurs d'emplois pour le territoire dans trois secteurs privilégiés : l'eau, l'énergie et l'environnement.

CARACTÉRISTIQUES

- **Prêt sans garantie** ni prise de participation aux bénéfices.
- Pas de frais de dossier ni de frais de gestion.
- Montant du prêt compris entre **25 000 et 350 000€**.
- **Taux de 4 %**
- Délais de remboursement : **5 ans avec un an de différé possible** sur le capital.
- Échéances **semestrielles**.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Création d'entreprise (PME-TPE, start-up) ou projet de développement d'une société existante.
- Impact positif sur le développement du territoire qui induit la création d'emploi localement.
- Présence de co-investisseurs ou de co-financeurs dont l'apport financier est supérieur au montant du prêt EDF.

INTÉRÊTS POUR L'ENTREPRISE

- Crédibilité du projet de l'entreprise vis-à-vis des investisseurs, des banques et des organismes publics.
- Effet levier pour l'obtention d'autres financements bancaires.
- Soutien d'EDF en termes d'expertises, de mise en réseau, de communication et de promotion de l'entreprise.
- Recherche de débouchés potentiels pour des marchés internes EDF.



©EDF-Pierre Soissons, Aléa

UN PROJET DE CRÉATION OU DE DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISE ? L'AGENCE "UNE RIVIÈRE, UN TERRITOIRE " VOUS ACCOMPAGNE



RENDEZ-VOUS

Étape 1

Vous rencontrez un interlocuteur privilégié en charge d'évaluer et de présélectionner votre projet.



CONSTITUTION DU DOSSIER

Étape 2

Avec l'appui de votre interlocuteur, vous constituez un dossier avec l'ensemble des documents nécessaires.



VALIDATION DU DOSSIER

Étape 3

Votre dossier est soumis à la validation du Comité de Direction du Fonds « une rivière, un territoire - financement ».



SIGNATURE

Étape 4

Vous signez une convention de prêt avec EDF.



VERSEMENT ET MISE EN PLACE D'UN SUIVI

Étape 5

Vous recevez le versement des fonds et bénéficiez d'un suivi régulier avec votre interlocuteur.